



## **CONTRE-REFORME DES RETRAITES : 64 ANS, C'EST NON !**

Les sections Solidaires, FO, CGT, CFDT et CFTC de la DDFIP 94 dénoncent le projet du gouvernement Macron d'augmenter l'âge de départ à la retraite à 64 ans, tout en allongeant la durée de cotisation.

Alors que la réforme Touraine adoptée sous François HOLLANDE prévoyait déjà un allongement à 43 années de cotisation, cette attaque supplémentaire contre les salariés garantira pour le gouvernement que nous ne toucherons jamais une retraite complète lorsque nous serons obligés de partir, à cause du système de décote en vigueur.

### **Déficit des régimes de retraite : les mensonges de MACRON**

En 2021, le système de retraites a dégagé un excédent de 900 millions d'euros, portant le total du surplus à 3,2 milliards ! Même le Conseil d'orientation des retraites (COR) prévoit qu'en 2030, le système de retraite sera toujours à l'équilibre.

Il a été établi qu'en 2022, les exonérations de cotisations sociales alimentant la Sécurité sociale (donc les caisses de retraite) et qui ne sont pas reversées par le patronat en France ont atteint 65,6 milliards en 2022 !

Ces 65,6 milliards sont à mettre en rapport avec les 80,1 milliards d'euros versés aux actionnaires par les 40 entreprises les plus riches de France en 2022 ! On alimente les actionnaires avec le pillage de la Sécurité Sociale et on exige de nous faire payer la note en travaillant 2 années supplémentaires.

### **Retraites des fonctionnaires d'État : le gouvernement se finance sur notre dos !**

Pour tous les fonctionnaires d'État, nous ne dépendons pas des caisses de retraite de la Sécurité Sociale. Quand nous devenons fonctionnaires, l'État s'engage à nous verser une pension sur son budget à compter de notre cessation de fonctions, dans le cadre du Code des pensions civiles et militaires.

Comme tous les fonctionnaires, nous avons la garantie d'une retraite calculée sur les 6 derniers mois d'activité, mais uniquement sur notre traitement indiciaire. Les primes ne sont pas intégrées dans le calcul de nos pensions.

Dépendant du budget de l'État, nous sommes un des régimes spéciaux dans le viseur du gouvernement depuis des années.

En mettant en place l'allongement de la durée de cotisation et en augmentant l'âge de départ à la retraite, le gouvernement ne renflouera absolument pas les caisses des régimes de retraite mais économisera directement sur son budget : il faudra bien compenser les milliards que l'on investit pour « moderniser » notre arsenal nucléaire (37 milliards entre 2017 et 2025 ; 5,6 milliards rien que pour 2023).

Cette politique se traduit aussi par l'augmentation du nombre de recrutements de contractuels qui, avec un salaire fixe et une retraite dépendant de la Sécurité Sociale, sont autant d'économies pour le budget de l'État.

Alors que le gouvernement devrait au contraire revaloriser nos salaires et nos retraites pour faire face à l'explosion des prix et de l'inflation, il organise la misère pour tous ses agents ! Il devrait procéder à des recrutements en nombre de fonctionnaires sous statut au lieu de développer l'emploi précaire avec l'embauche de contractuels.

Nous réaffirmons nos revendications salariales, qui seules pourront maintenir un niveau de vie décent pour les fonctionnaires en activité et pour nos futurs retraités !

Nous revendiquons notre attachement au système de retraite par répartition !

**RIEN NE JUSTIFIE L'ALLONGEMENT DE LA DURÉE DE COTISATION A 43 ANNUITÉS,  
RIEN NE JUSTIFIE DE TRAVAILLER 2 ANNÉES SUPPLÉMENTAIRES, RIEN NE  
JUSTIFIE UNE REFORME !**

Nous exigeons :

- L'intégration de toutes les primes dans le calcul de nos pensions,
- Le maintien de tous les régimes spéciaux dont notre régime du code des pensions civiles et militaires,
- L'augmentation immédiate du point d'indice pour tenir compte de l'inflation et du gel du point d'indice depuis plus de 10 ans,
- La réindexation de la valeur du point d'indice sur la hausse des prix,
- La refonte de toutes les grilles indiciaires afin de garantir une vraie évolution de carrière,
- L'arrêt des suppressions de postes,
- Le recrutement de fonctionnaires sous statut.

**NOUS APPELONS L'ENSEMBLE DES AGENTS À  
NOUS REJOINDRE AU 2<sup>e</sup> ROUND LE 31 JANVIER,  
EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION  
(14 h Place d'Italie, à Paris),  
POUR LE RETRAIT TOTAL DU PROJET DE LOI !**